

Le conseil supérieur de la météorologie est une instance de dialogue regroupant Météo France et ses clients institutionnels ou privés. Il permet à ces derniers de mieux préciser leurs attentes et à Météo-France de présenter ses réalisations et projets.

La FNPA a rejoint la commission Marine dernièrement. La dernière réunion de la commission, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques Morvant, ancien des Cross aux affaires maritimes, le 11 décembre a permis de prendre connaissance, d'approfondir et d'échanger lors d'exposés sur des sujets extrêmement variés comme le SNOSAN, les observations des sémaphores, la détermination des courants marins par l'analyse des AIS, les vagues scélérates, les cyclones, la propulsion à voile dans le transport maritime, ...

Cette énumération montre bien que la météo est présente dans le monde réel et la vie économique et que sa précision est primordiale.

Notre météo « nationale » a une réelle compétence reconnue internationalement, en particulier dans la « météo marine ». Malheureusement, de nombreux acteurs privés que nous connaissons par nos tablettes comme « windguru », « meteo consult », et autres fournisseurs de fichiers grib ont été meilleurs en termes de communication ou de facilités d'accès. Actuellement, il semble que les utilisateurs privilégient la facilité d'accès aux données à la fiabilité de la source météo. Qui sait faire la différence entre les bulletins « expertisés » de météo-France et les prévisions des modèles informatiques de vent donnés par certains sites connus de tous (windXXX) ? Qui connaît les différences de construction ou de fiabilité entre les fichiers grib arôme, NOAA, arpège, météo consult, ... ?

Pour améliorer sa communication via internet, Météo France doit refondre profondément son site web dont la partie marine. Malheureusement le chantier a pris du retard et risque d'être mis en service après l'été 2019.